



COMMUNIQUÉ

N° : 29

La COVID-19 menace plus de la moitié des revenus de passagers de 2020

14 avril 2020 (Genève) – L'Association du transport aérien international (IATA) a publié une analyse actualisée, qui indique que la crise de la COVID-19 causera une chute des revenus de ventes de billets passagers des compagnies aériennes de 314 milliards \$ en 2020, ce qui représente un déclin de 55 % comparativement à 2019.

Le 24 mars, l'IATA évaluait à 252 milliards \$ les pertes de revenus (-44 % par rapport à 2019), suivant un scénario de restrictions strictes des voyages sur une période de trois mois.

Les chiffres mis à jour reflètent une aggravation notable de la crise depuis, et correspondent aux paramètres qui suivent :

- Restrictions importantes des voyages intérieurs durant au moins trois mois.
- Certaines restrictions des voyages internationaux prolongées au-delà de la période initiale de trois mois.
- Impact grave à l'échelle internationale, y compris en Afrique et en Amérique latine (où la maladie était peu présente au moment de l'analyse de mars et où on prévoyait un impact moindre).

La demande sur l'ensemble de l'année dans le secteur passagers (intérieurs et internationaux) devrait chuter de 48 % par rapport à 2019. Les deux principaux facteurs de cette baisse sont :

L'ensemble des développements économiques : le monde se dirige vers une récession. Le choc économique de la crise de la COVID-19 devrait se manifester de façon plus intense au deuxième trimestre, alors que le PIB devrait se contracter de 6 % (en comparaison, le PIB s'est contracté de 2 % au pire de la crise financière mondiale). Le trafic de passagers suit de près l'évolution du PIB. L'impact de l'activité économique réduite au deuxième trimestre entraînerait une baisse de 8 % du trafic de passagers au troisième trimestre.

Restrictions de voyage : les restrictions de voyage vont accentuer l'impact de la récession sur la demande de transport aérien. Les répercussions les plus profondes devraient se manifester au deuxième trimestre. Au début d'avril, le nombre de vols était en baisse de 80 % à l'échelle mondiale, comparativement à 2019, ce qu'on attribue en grande partie aux restrictions de voyage imposées par les gouvernements pour contrer la propagation du virus. Les marchés intérieurs pourraient voir une amorce de reprise au troisième trimestre, avec une première phase de levée des restrictions. Toutefois, les marchés internationaux seront plus lents à se rétablir, puisqu'il semble que les gouvernements vont maintenir ces restrictions de voyage plus longtemps.

« Les prévisions de l'industrie s'assombrissent de jour en jour. L'échelle de la crise rend improbable une reprise en V. De façon réaliste, ce sera une reprise en U, le trafic intérieur se rétablissant plus rapidement que les marchés internationaux. On pourrait voir disparaître la moitié des revenus de passagers. Cela représenterait un manque à gagner de 314 milliards \$. Plusieurs gouvernements sont intervenus avec des mesures d'aide financières nouvelles ou renforcées, mais la situation demeure critique. Les compagnies aériennes pourraient débourser 61 milliards \$ de réserves de trésorerie au deuxième trimestre seulement. Cela menace 25 millions d'emplois dépendant de l'aviation. Et sans aide urgente, plusieurs compagnies aériennes ne pourront survivre et contribuer à la reprise économique », a déclaré Alexandre de Juniac, directeur général et chef de la direction de l'IATA.

Aide financière

Les gouvernements doivent inclure l'aviation dans leurs programmes de stabilisation. Les compagnies aériennes sont au cœur d'une chaîne de valeur qui soutient quelque 65,5 millions d'emplois dans le monde. Chacun des 2,7 millions d'emplois au sein des compagnies aériennes soutient 24 autres emplois dans l'économie.

« L'aide financière aux compagnies aériennes devrait aujourd'hui être une politique critique des gouvernements. Le soutien aux compagnies aériennes permettra de maintenir le fonctionnement des chaînes d'approvisionnement durant la crise. Chaque emploi dans une compagnie aérienne permet de maintenir au travail 24 autres personnes. Et l'aide donnera aux compagnies aériennes une chance de demeurer viables, et à l'avant-garde de la reprise en reliant les économies une fois que la pandémie sera endiguée. Si les compagnies aériennes ne sont pas prêtes, les méfaits économiques de la COVID-19 seront inutilement prolongés », ajoute M. de Juniac.

L'IATA propose plusieurs formes d'aide que les gouvernements pourraient envisager, y compris :

- **Le soutien financier direct** aux transporteurs de passagers et de fret pour compenser la réduction des revenus et les baisses de liquidités attribuables aux restrictions de voyage imposées dans le contexte de la COVID-19.
- **Des prêts**, des garanties de prêt et un soutien du marché des obligations de sociétés par les gouvernements ou les banques centrales. Le marché des obligations de sociétés est une source vitale de financement pour les compagnies aériennes, mais l'admissibilité des obligations de sociétés au soutien des banques centrales doit être élargie et garantie par les gouvernements pour assurer l'accès d'une plus vaste gamme d'entreprises à ce marché.
- **Des allègements fiscaux** : des remises sur les taxes sur la masse salariale payées en 2020 et une extension des modalités de paiement pour le reste de 2020, ainsi qu'un congé temporaire de taxes sur les billets et d'autres prélèvements gouvernementaux.

[Voir l'allocution d'Alexandre de Juniac](#)

[Pour consulter l'évaluation d'impact actualisée de la COVID-19](#)

– IATA –

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Communications corporatives
Tél. : +41 22 770 2967
Courriel : corpcomms@iata.org

Notes aux rédacteurs :

- L'IATA (Association du transport aérien international) représente quelque 290 compagnies aériennes qui assurent 82 % du trafic aérien mondial.
- Vous pouvez visiter notre page Twitter – <http://twitter.com/iata> – pour être au courant des annonces, des politiques et d'autres informations importantes.